

Monsieur Bruno LEMAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Paris, le 05 mai 2020

Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances,

Vous avez annoncé sur France Inter « que tous les indépendants qui n'ont pas de salariés pourront avoir accès à un deuxième étage du fonds de solidarité pour payer leur loyer. »

Les Pédiçures-Podologues ont cessé toute activité à partir du 16 mars afin d'une part, stopper la propagation du virus faisant preuve de responsabilité professionnelle alors que la fermeture administrative ne leur a pas été imposée, et d'autre part, donner à l'ensemble des professionnels de santé libéraux de première ligne les EPI et solutions hydroalcooliques dont ils disposaient en nombre au sein de leur cabinet.

A la veille de la reprise, les Pédiçures-Podologues font un constat amer :

Bien qu'ils soient conventionnés pour l'ensemble de leurs actes, ils ne bénéficient pas de l'aide de la CNAM pour la compensation de perte financière afférente à leurs charges.

De nombreux professionnels n'ont pas pu bénéficier de l'aide des 1 500€ provenant du fonds de solidarité.

Inscrits au Régime des praticiens et auxiliaires conventionnés pour lequel les Pédiçures-Podologues payent les cotisations maladie les plus élevées par rapport aux autres professions libérales de santé, nos professionnels se sont trouvés exclus de l'Aide Financière Exceptionnelle (FEC).

Le coût des équipements leur permettant de reprendre leur activité a explosé : surblouses, charlottes, gants ont vu leurs prix d'achat multipliés à cause de la pénurie.

Les Pédiçures-Podologues sont aujourd'hui dans une situation dramatique et injuste : de nombreux cabinets vont certainement fermer.

Ainsi, nous vous demandons de faire bénéficier aux Pédicures-Podologues de ce deuxième plafond du fonds de solidarité afin de pouvoir reprendre leur activité en réduisant leurs charges, et d'assurer ainsi la mission de santé publique qu'ils ont toujours remplie et ce sans coût pour la collectivité.

Dans l'attente de votre retour et me tenant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, de bien vouloir recevoir mes salutations les plus respectueuses.

Serge Coimbra
Président de la FNP

